



Rajeev Sharma Fokeer

Email	rsfokeer@ftpa.fr
Téléphone	+33 (0)1 45 00 86 20
Fonction	Associé

Avocat (Barrister) aux barreaux d'Angleterre (2002) et de l'île Maurice, son pays natal (2008) et Avocat au barreau de Paris (2005), **Rajeev Sharma Fokeer** intervient principalement dans des dossiers internationaux de tous types plus ou moins complexes. Associé depuis 2010, il a été amené à traiter des dossiers de restructuration transfrontalière d'entreprises (dont la sauvegarde européenne d'Eurotunnel et la cession mondiale des actifs du groupe Nortel), de médiation et de contentieux privé et étatique ainsi que des arbitrages commerciaux internationaux. Il a ainsi acquis une forte expertise en arbitrage international institutionnel (CCI, LCIA ...) et y intervient régulièrement en tant que conseil dans le cadre de litiges industriels et commerciaux. Il est aussi en charge du pôle d'arbitrage et de contentieux international de notre « London Desk ». Il a également développé une compétence approfondie en matière de procédures d'enquête et de sanctions de la Banque Mondiale.

Rajeev Sharma Fokeer est titulaire d'un DESS Contentieux et Arbitrage de l'Université de Paris II (2001) et d'une Double Maîtrise (droits français et anglais) de King's College de l'Université de Londres et de l'Université de Paris I, Panthéon-Sorbonne (2000). Outre l'anglais et le français, Rajeev parle couramment le hindi et le créole mauricien.

Rajeev est membre de l'Association Française d'Arbitrage et du Comité Consultatif du Centre d'arbitrage et de médiation de la Chambre de Commerce Internationale mauricienne (MARC).

Son dernier article, rédigé avec Laurence Lepinoix, associée chez FTPA, est intitulé « *Le sort des parties impécunieuses en arbitrage international* ».